

Perte de decisions du tribunal

Par lucany, le 23/12/2007 à 12:32

bonjour, pourriez vous m aider, g perdu la decisions du tribunal concernant la garde exclusive de ma fille apres les vacances comme puis je faire pour les avoir de nouveau? Merci d avance

lucany

Par jeetendra, le 23/12/2007 à 14:13

bonjours, adresser vous au greffe du tribunal qui a rendu la decision, bonne fête, cordialement